CAPD du 23 novembre 2015

Déclaration préalable du SE-Unsa

Madame l'Inspectrice Académique,

De terribles attentats viennent de frapper la France : ils ont atteint un niveau supplémentaire dans l'horreur. Des victimes innocentes ont payé de leur vie ou de leur santé ce qui, aux yeux de terroristes fanatisés, constitue leur seul crime : vivre en démocratie. L'UNSA s'incline devant la mémoire des assassinés et exprime sa compassion à leurs proches et à leurs familles. Elle salue l'action des services publics responsables de l'ordre, de la justice et de la santé qui se sont aussitôt déployés pour assurer leur mission de protection de la population. Au-delà de la sidération et de l'horreur que chacune et chacun ne peut que ressentir face à la violence sauvage de ce massacre de masse, l'heure est à la responsabilité et au rassemblement autour des valeurs démocratiques et républicaines qui sont la véritable cible de cette guerre terroriste. L'UNSA, constituante syndicale de la démocratie française, y prendra sa part aux côtés de tous les démocrates.

Après cette triste introduction, bien des sujets paraissent secondaires mais nous sommes aujourd'hui réunis pour évoquer l'avancement de nos collègues aussi traitons-le.

Depuis des années, alors que leurs missions se complexifient, nos collègues vivent la diminution inexorable de leur pouvoir d'achat et la dévalorisation de leur métier. S'agissant du projet d'avancement de ce jour, le SE-Unsa rappelle son opposition au principe de promotions différenciées et revendique un avancement accéléré, déconnecté de la notation, pour tous. Il est regrettable de voir des collègues contraints de ne progresser qu'à l'ancienneté.

Enfin, la semaine dernière nous vous avons envoyé un courrier pour vous demander, Madame l'Inspectrice d'Académie, de cesser les demandes injonctives, de faire confiance aux personnels, de rassurer la profession en communiquant en ce sens. Nous vous rappelons que nous soutiendrons tous les enseignants qui ont d»jò fait les heures dues et refuseront d'en faire davantage, la plupart d'entre eux auront largement d»pass» les 108 heures règlementaires dès le début de l'année 2016. Notre temps de travail n'est pas extensible à souhait. Au-delà des tâches qui nous incombent et dont nous sommes responsables quotidiennement, sans relâche, nous vous informons que lorsque des choix s'imposeront parce que notre agenda déborde, notre présence lors des diverses réunions administratives ne sera plus possible.

En ces périodes bouleversantes, nous savons combien notre rôle est déterminant, mais nous ne pourrons l'assumer sereinement que lorsque notre hiérarchie nous fera confiance et arrêtera d'accumuler les injonctions.

Avancement accéléré, revalorisation des salaires, confiance envers les personnels sont pour le SE-Unsa des chantiers à ouvrir rapidement car ces problématiques s'enlisent et empêchent la mise en

œuvre d'une gestion des ressources humaines digne de ce nom. Faute de le constater actuellement, nous espérons que ces éléments ne seront pas négligés.

Pour le SE-Unsa, être progressiste c'est avoir un projet exigeant pour l'avenir de l'Éducation. C'est refuser le retour en arrière et la dégradation des conditions de travail. C'est avoir une vision précise du progrès pour les personnels. Le SE-Unsa formule aujourd'hui le vœu qu'à l'échelon départemental, et à chaque fois que cela sera possible, des solutions effectives sauront être dégagées pour améliorer le quotidien de nos collègues.

Les commissaires paritaires du SE-Unsa